

No 15

JOURNAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 26 OCTOBRE 1932

PRIÈRES.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. LaVergne—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si le ministère de la Marine a vendu des dragues depuis 1926.
2. Si tel est le cas, lesquelles, à quel prix chacune, et quels ont été les acheteurs.
3. Quelles sont les raisons qui ont motivé lesdites ventes.
4. Si ces dragues sont encore en service pour des entrepreneurs privés.

L'ordre suivant de la Chambre est voté:—

Par M. Motherwell—Ordre de la Chambre—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, mémoires, et autres documents échangés entre tout membre du gouvernement fédéral ou tout fonctionnaire fédéral, et tout représentant de la Bourse des grains, de sociétés de courtage, de sociétés agricoles de vente des grains, ou de toute autre corporation intéressée de l'Ouest, au sujet de la préférence ou du contingentement du blé relativement à la dernière Conférence économique impériale tenue à Ottawa.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Bennett:—Qu'il soit résolu,—Qu'il est opportun que le Parlement approuve la Convention de commerce passée à Ottawa, le 20ème jour d'août 1932, entre les représentants du gouvernement de Sa Majesté au Canada et ceux du gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, et que cette Chambre l'approuve sujette à la législation requise pour mettre en vigueur les modifications fiscales qui en sont la conséquence.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Sanderson.

La Chambre s'ajourne alors à 5.41 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

GEORGE BLACK,

Orateur.